

AFRAN Forum

Communication de Pr. V. Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

27 octobre 2023 | Perth (Australie)

[protocole]

Mesdames et Messieurs,

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite remercier l'AFRAN pour son invitation à participer à ce forum 2023 qui marque une volonté manifeste de « développer des connections de recherche pour l'océan Indien et avec l'océan Indien ». Et cela n'a sans doute rien d'innocent : le thème de ce forum 2023 s'inscrit clairement dans une vision stratégique – et aussi plurielle – de l'Indopacifique. Je conçois ici une propension à mieux intégrer l'espace « Indo » de l'Indopacifique, c'est-à-dire l'océan Indien, qui prend un poids grandissant au regard de la démographie, de l'émergence et de l'affirmation de pôles de croissance et de puissances intermédiaires, des stratégies d'influence et des déploiements militaro-sécuritaires ou encore des défis du climat et de l'environnement.

Pour la Commission de l'océan Indien – seule organisation régionale d'Afrique exclusivement insulaire qui réunit l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles, ces dynamiques et ces enjeux sont de première importance. Nous devons nécessairement nous y intéresser pour que nos pays soient des acteurs directs des évolutions.

Pour ce faire – et c'est là mon credo – il est indispensable de rapprocher plus fortement et plus systématiquement le monde de la recherche scientifique avec celui de la diplomatie et de la prise de décision.

C'est tout l'intérêt de ce type de forum dont les résultats, les communications et les compte-rendu doivent parvenir à nos décideurs dans des formats intelligibles et assortis de recommandations concrètes et réalistes.

Mesdames et Messieurs,

Ma communication est celle d'un professeur des universités qui, par les hasards de la vie, endosse aujourd'hui le costume de secrétaire général d'une organisation intergouvernementale. Mon propos se nourrira donc de ces deux habits que je porte. Et sans

verser dans la psychanalyse, il s'agira au fond de concilier ces deux identités de la recherche scientifique d'une part, et de la politique publique, des stratégies régionales et de la prise de décision d'autre part.

A la Commission de l'Océan Indien, nous mettons en place et nous animons un ensemble de mécanismes et de réseaux qui permettent aux pays du Sud-Ouest de l'Océan Indien, et parfois bien au-delà de nos cinq Etats membres, d'agir collectivement. Et pour cause : aucun de nos Etats insulaires ne peut, seul, répondre à la multitude et à l'ampleur des défis qui vont croissants.

Je citerai ici quelques exemples de dispositifs régionaux installés, soutenus ou animés par la COI.

- Sur le plan du développement humain, la COI a mis en place avec le soutien de l'Agence française de développement un réseau régional de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes, connu comme le réseau SEGA – One Health, qui réunit plus de 300 professionnels en santé humaine, animale et environnementale de nos Etats membres ainsi que des institutions scientifiques et

des partenaires de référence comme l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale de la santé animale, le CIRAD, l'Institut Pasteur de Madagascar ou encore l'Africa CDC. Ce réseau, qui est coordonné par l'unité de veille sanitaire de la COI, est une véritable sentinelle en santé publique engagée dans des actions de surveillance, de prévention et de riposte face aux risques épidémiques, de formation professionnelle et scientifique avec plus de 180 épidémiologistes de terrain formés à ce jour, de recherche et de renforcement des laboratoires, entre autres. Cette action en santé publique, soutenue par l'AFD et l'Union européenne, vise à renforcer nos capacités de prévention et de résilience face aux risques épidémiques et pandémiques.

- Dans le domaine de la sécurité, nous avons mis en place une architecture régionale de sécurité maritime qui repose sur deux accords régionaux d'échange et de partage d'information et de coordination d'actions conjointes en mer. Ces Accords, signés par nos Etats membres, Djibouti et

le Kenya en 2018, ont permis d'installer un Centre régional de fusion de l'information maritime à Madagascar et un Centre régional de coordination des opérations aux Seychelles. Cette architecture qui entre dans une nouvelle phase d'opérationnalisation permet aux Etats de la zone de mieux lutter contre les risques et crimes en mer comme les pollutions marines, les trafics illicites de drogues, d'espèces sauvages ou encore la pêche INN. A ce dispositif s'ajoute un plan régional de surveillance des pêches mobilisant 8 pays de la zone. Nos actions pour la sécurité bénéficient également des éclairages et analyses d'universitaires et chercheurs des universités d'Oxford, de Copenhague ou encore de Bristol qui s'intéressent à ces mécanismes de coopération en les replaçant dans un contexte tantôt de compétition tantôt de coopération à l'échelle de l'océan Indien.

- Un dernier exemple, dans les domaines de la biodiversité et du climat. Dès les années 1980, la première génération de projets de la COI a concerné

l'environnement et la météorologie. Nous avons ainsi développé une certaine expertise dans ces domaines, notamment en appuyant des réseaux régionaux qui perdurent et qui créent de la connaissance pour la gestion durable des écosystèmes comme pour la prévision météorologique et l'émergence de nouveaux services climatiques. Nous avons ainsi activement soutenu l'élaboration d'un protocole régional de gestion intégrée des zones côtières qui, après 15 ans de plaidoyer, d'études et de projets, vient d'être adopté par les Etats parties à la Convention de Nairobi du Programme des Nations unies pour l'environnement. Nous travaillons également étroitement avec l'Association des sciences marines du Sud-Ouest de l'océan Indien, nous avons impulsé la création d'un réseau régional de suivi des récifs coralliens, nous soutenons l'organisation des Forums de prévision saisonnière pour le Sud-Ouest de l'océan Indien avec l'Organisation mondiale de la météorologie et nous mettons en œuvre des projets qui renforcent les capacités techniques et

scientifiques de nos Etats membres sur ces sujets cruciaux du climat et de la biodiversité.

Ces trois exemples ne sont pas que des succès de la COI seule. Ce sont des résultats concrets d'une coopération diversifiée, partenariale et multiacteurs. Parmi les acteurs que nous mobilisons, il y a la communauté des chercheurs que nous devons sans doute encore mieux entraîner dans une dynamique de « science to policy ».

Le nouveau Plan de développement stratégique de la COI, adopté par notre Conseil des ministres en mai dernier à Madagascar, intègre un axe stratégique d'épanouissement humain qui passe notamment par un investissement grandissant dans la science, la recherche et la formation technique et professionnelle.

C'est donc une nouvelle priorité pour nos pays qui, tout en poursuivant leur marche légitime pour le développement économique, doivent dans le même temps répondre aux exigences nouvelles imposées par les défis du climat, de l'environnement mais aussi de l'énergie ou de la sécurité alimentaire. La recherche scientifique est donc essentielle pour trouver des

réponses, développer de nouvelles manières de faire, produire de la connaissance et de la technologie. Cela doit néanmoins se faire dans un esprit partenarial pour accompagner l'émergence de nouveaux modèles dans les pays du Sud. Cela vaut pour nos pays de l'océan Indien occidental.

A mon avis, la COI pourrait impulser, avec le concours d'autres partenaires comme la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, une mobilisation de décideurs et de chercheurs autour d'une feuille de route pour l'océan Indien et qui devrait permettre à l'Afrique orientale et australe de mieux se projeter dans le Grand océan Indien mais aussi à l'échelle de l'Indopacifique.

Cette feuille de route pourrait s'articuler autour des points suivants :

- Une gestion durable des écosystèmes côtiers et océaniques. Il s'agit de revitaliser les services écosystémiques, de restaurer les milieux par des solutions basées sur la nature, de repenser la planification territoriale et maritime.

- L'océan et la santé humaine
- La libération du potentiel de carbone bleu en se posant la question concrète de la viabilité des grandes initiatives qui capitalisent sur le potentiel d'écosystèmes comme les récifs pour l'atténuation des effets du dérèglement du climat alors même que ces écosystèmes sont menacés d'un effondrement structurel dans moins de dix ans.
- La sécurisation des espaces maritimes en luttant contre les crimes maritimes et en prévenant les menaces. Sur ce point, il serait nécessaire de s'intéresser aussi aux routes maritimes et à la recherche bathymétrique.
- Le renforcement des dispositifs d'études multirisques
- Les observations océaniques et les systèmes de prévision
- La création d'une plateforme numérique de connaissances partagées sur l'océan Indien

- Le renforcement des capacités des jeunes professionnels dans des secteurs à forte valeur technique et technologique et en lien les secteurs émergents de l'économie bleue, de l'économie circulaire, des énergies durables
- Un programme régional d'initiation à l'océan pour changer la perception des populations vis-à-vis de l'océan et les acculturer à l'importance du système-océan pour l'équilibre mondial.

Parmi les réalisations attendues d'une telle feuille de route pourraient figurer trois résultats atteignables à moyen terme :

- Premièrement, la création d'un Institut des sciences du climat et de l'océan pour améliorer les connaissances sur cet espace sans doute moins étudié que les océans Pacifique et Atlantique.
- Deuxièmement, un programme de mobilité en recherche à l'échelle du grand océan Indien qui serait complémentaire de l'institut que je viens de mentionner et qui permettrait aussi de bâtir des unités mixtes de recherche qui réuniraient des

acteurs qui se rencontrent mais qui ont peut-être moins l'occasion de travailler ensemble sur des sujets d'intérêt commun ;

- Troisièmement, la mise en place d'un Haut conseil régional sur le climat dont les réflexions pourraient être nourries des recherches produites sous l'égide de l'Institut des sciences du climat et de l'océan et qui permettraient aux décideurs de disposer d'une aide ou plutôt d'un éclairage pour la prise de décision

Ce sont là quelques idées qui émanent de réflexions au Secrétariat général de la COI et que nous promouvons aussi auprès de nos Etats membres et de nos partenaires. L'une des idées force, c'est que la recherche scientifique doit prendre une place plus importante dans les politiques publiques de développement, de sécurité et de résilience.

Pour clore mon propos, permettez-moi de vous partager une réflexion qui vaut autant pour le scientifique que je suis que pour ma fonction de responsable d'une organisation intergouvernementale de coopération.

Cette réflexion m'est venu en relisant Victor Hugo qui écrivait, je cite : « *Rien n'est solitaire, tout est solidaire. [...] solidarité de tout avec tout, et de chacun avec chaque chose. La solidarité des hommes est le corollaire invincible de la solidarité des univers.* » - fin de citation.

Cet aphorisme d'Hugo entre en résonnance avec ce que nous observons de la Nature. La plus grande leçon que nous offre la Nature, et qui se retrouve dans la prose de Victor Hugo, c'est que les organismes qui résistent le mieux aux situations de crises et aux milieux hostiles, ce sont ceux qui coopèrent. La compétition n'apporte rien de plus que la satisfaction d'une victoire solitaire quand elle n'est pas égoïste. La coopération est en revanche vectrice de solidarité, d'équité et d'avancées plus significatives parce que profitant au plus grand nombre.

Pour faire face aux défis de notre temps, il n'y a que la coopération qui vaille ; la coopération des Etats, des communautés, et des scientifiques. Je forme donc le vœu que ce forum soit l'entame de coopérations fructueuses entre les chercheurs de l'océan Indien et du Pacifique pour éclairer la prise de décision. Notre porte, à la COI, vous est grande ouverte.